Comptes-rendus d'activités botaniques SNNL 2023

9)- 10 août 2023 Taviet

Temps chaud et ensoleillé (28°).
12 participants, guide François Hela et rapporteur André Smoos.
Le parcours traverse les carrés IFBL H63143 (étangs 1 et 2) et H63134 (étangs 3, 4 et 5).

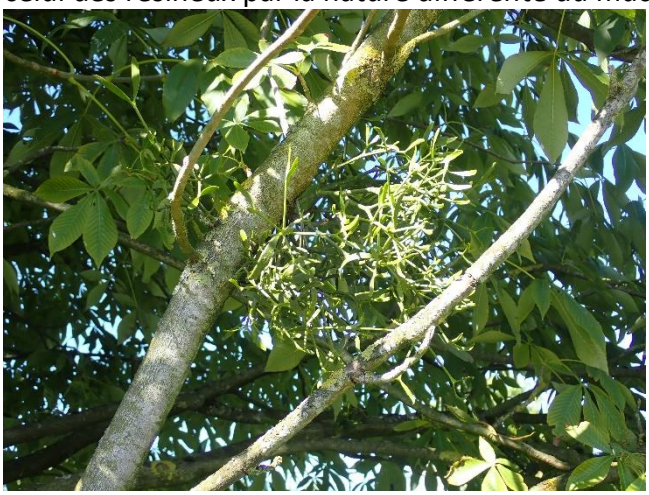
La famille Hardy de Beaulieu était propriétaire du moulin de Taviet et a revendu ce bâtiment ainsi que 60 ha de terrain dont 5 étangs pour 6 ha.
Le moulin de Taviet, déjà attesté au XVI^{e} siècle, est alimenté par le ruisseau des Fonds de Leffe (nommé aussi ruisseau du Polissoir). Le bâtiment actuel et ses dépendances datent de la fin du XVIII^{e} siècle. Aujourd'hui, son mécanisme a disparu et le moulin a été transformé en double habitation.
Un chapelet de 5 étangs sur la partie amont du ruisseau devait attirer la curiosité du naturaliste. C'est pourquoi notre guide nous propose d'aller nous rendre compte sur place de ce qui s'y trouve (nous comptons les étangs à partir de l'amont). Avec l'autorisation du propriétaire, nous abordons l'étang n°2, le plus grand et le plus proche du moulin.
Le ruisseau prend sa source en amont du village d'Achêne, passe sous l'autoroute E411, reçoit les eaux de l'échangeur avec la route Charlemagne et longe la ferme du Bois avant de se déverser dans l'étang n°1. Autant dire qu'il a déjà sa dose de pollution à cet endroit. Il rejoint la Meuse à Yvoir. Orienté d'est en ouest, il traverse obliquement les Formations typiques du Condroz, passant alterativement du Viséen au Famennien, mais peu dans cette dernière.



Etang n°2 :

Nous abordons le site en longeant l'étang n°2. Nous comprenons d'emblée la raison pour laquelle il nous est demandé de ne pas nous y attarder afin de ne pas déranger les oiseaux. C'est qu'il s'agit d'une escadrille de canards élevés pour la chasse. Circulez, il n'y a rien à voir.
En nous dirigeant vers l'aval pour rejoindre les autres étangs, nous constatons la présence d'arbres plantés pour l'ornement : *Aesculus* sp. (p*avia* ?), *Malus* sp. (*pumila* ?) et aussi le gui (*Viscum album*) sur *Aesculus* sp. On a divisé *Viscum album* en 3 sous-espèces en fonction de

l'hôte : sapin, pin ou feuillu. Sur feuillu, c'est *Viscum album* subsp. *album* qui se distingue de celui des résineux par la nature différente du mucilage de ses baies, appelé viscine.



Le gui sur marronnier est rare, mais moins que l'exceptionnel gui du chêne tant apprécié des druides. Cette plante n'est pas présente dans le nord, comme en Angleterre où la tradition de s'embrasser sous le gui est bien implantée. « Dans Le Monde des Plantes, Costantin nous apprend qu'il en a été embarqué, à Saint-Malo, en décembre 1893, cent soixante et onze mille kilogrammes, à destination des Iles Britanniques ! » (bulletin de la Société Linnéenne de Lyon, 1941).

https://www.waldwissen.net/assets/wald/baeume_waldpflanzen/krautige/wsl_mistel/download/wsl_mistel_notice.pdf.pdf

Le sentier, en rive droite, nous conduit à l'étang n°4. Celui-ci semble moins affecté par la pression de l'élevage et nous donne à voir quelques espèces fréquentes dans ou au bord de tels plans d'eau : *Angelica sylvestris, Bidens tripartita, B. frondosa, Scirpus sylvaticus, Phalaris arundinacea, Iris pseudacorus, Mentha aquatica, Juncus effusus, Carex hirta, Glyceria fluitans, Lycopus europaeus, Potamogeton pectinatus, Persicaria amphibia, Veronica anagallis-aquatica* subsp*. aquatica*.

Veronica anagallis-aquatica subsp*. aquatica* :

Une tentative de détermination de la sous-espèce semble retenir l'assentiment des participants. La subsp. *anagalloides* est facilement écartée par sa capsule elliptique, dépassant le calice. Ici, les bractées sont lancéolées, obtuses au sommet, aussi longues ou plus longues que les pédicelles fructifères. Les fleurs, longues de 3 mm, sont roses, la tige teintée de rose et les feuilles sessiles.



Veronica anagallis-aquatica subsp. *aquatica*

Avant de remonter la rive gauche, nous poursuivons jusqu'à l'étang n°5 (étang de St-Hubert ?).

Il faut se frayer un chemin à travers la phragmitaie qui occupe la partie supérieure pour atteindre la zone ouverte, couverte de plantes moins élevées. L'étang est vide, les planches du moine sont ôtées jusqu'en bas et seul un filet d'eau traverse le fond du talweg envahi de végétation. La mise en assec est un bon choix de gestion à condition de remettre sous eau sans attendre le développement d'une strate arbustive envahissante et difficile à éliminer par la suite. Plus isolé et moins soumis à la gestion défavorable observée en amont, l'étang laisse apercevoir son potentiel à travers la flore : *Juncus articulatus, Ranunculus sceleratus, Lycopus europaeus, Mentha aquatica, Alopecurus aequalis, Ranunculus* sous-genre *Batrachium, Gnaphalium uliginosum, Bidens tripartita, Persicaria lapathifolia, Alisma plantago-aquatica, Phalaris arundinacea, Phragmites australis, Veronica anagallis-aquatica, Rorripa palustris, Lythrum salicaria, Iris pseudacorus, Carex pseudocyperus, Eupatorium cannabinum* et sur berge, *Salix triandra, S. viminalis*.



Étang n°5 : on voit le moine au fond de la zone ouverte.



Carex pseudocyperus

L'observation la plus intéressante est bryologique. Dans les parties dégagées, dont le sol est mis à nu, deux espèces du *Physcomitrion patensis* sont bien répandues : *Physcomitrella patens* (= *Aphanorhegma patens*) et *Riccia cavernosa*. Ces deux espèces peuvent se retrouver ensemble sur une même surface pour former une association particulière, mais la seconde semble nettement plus rare. Les *Riccia* sont délicats à déterminer et la vérification par observation microscopique est souvent indispensable.



Riccia cavernosa : l'aspect caverneux est bien visible



Physcomitrella patens

Nous remontons le cours de la vallée par la rive gauche jusqu'à l'étang n°3.



Étang n°3



poste de nourrissage

Cet étang est sous eau. Entouré de bois, avec sa roselière et la végétation rivulaire, c'est certainement un endroit tranquille favorable à l'avifaune. Les eaux troubles ne montrent pas apparaître de flore aquatique mais laissent supposer une pression importante des poissons brouteurs et fouilleurs de vase. Le poste de nourrissage installé au côté amont de l'étang démontre à suffisance que la gestion est avant tout cynégétique.

Poursuivant le chemin du retour, nous longeons l'étang n°2 jusqu'au n°1.



Étang n°1

De qualité semblable aux deux suivants, ce plan d'eau n'apporte guère plus de surprises. Outre les espèces nitrophiles qui couvrent les berges, quelques brins de *Potamogeton crispus* sont retenus dans la grille de l'exutoire. Mais l'observation d'un troisième *Bidens* nous donne l'occasion de les comparer.

À défaut d'akènes, la comparaison se limite aux feuilles. *Bidens cernua*, dont l'épithète se rapporte aux capitules penchés à maturité (*cernuus* = penché), possède des feuilles connées. La base du limbe, qui reste large jusqu'à son insertion sur la tige, est soudée à celle de la feuille opposée. Remarquons que *B. connata* n'a pas ses feuilles connées malgré son nom, mais elles sont simplement opposées avec le limbe atténué en pétiole.

Chez *Bidens frondosa* et *B. tripartita*, les feuilles sont divisées en trois lobes. Chez la première, le limbe est pennatiséqué, à segments nettement pétiolulés (comme si la feuille était composée de folioles séparées …, mais pas tout à fait). Chez la seconde, les feuilles sont pennatipartites, les segments, jamais pétiolulés, se rejoignent à leur base.

Voici des photos des 3 types de feuilles :



Bidens cernua



Bidens cernua : détail



Bidens tripartita



Bidens tripartita : détail



Bidens frondosa



Bidens frondosa : détail

Segment terminal pétiolulé (flèche)

Au nord du ruisseau, le bois de Thynes s'étend sur environ 170 ha. Au sud, une bordure boisée sépare le ruisseau d'un champ et une pâture longe l'étang n°2. Le fond de vallée et son chapelet d'étangs sont donc plutôt préservés. Vu le potentiel d'un tel milieu, on peut espérer qu'une gestion plus adaptée à la conservation de la nature verra le jour dans les années qui viennent.

Quelques données sur les algues récoltées :

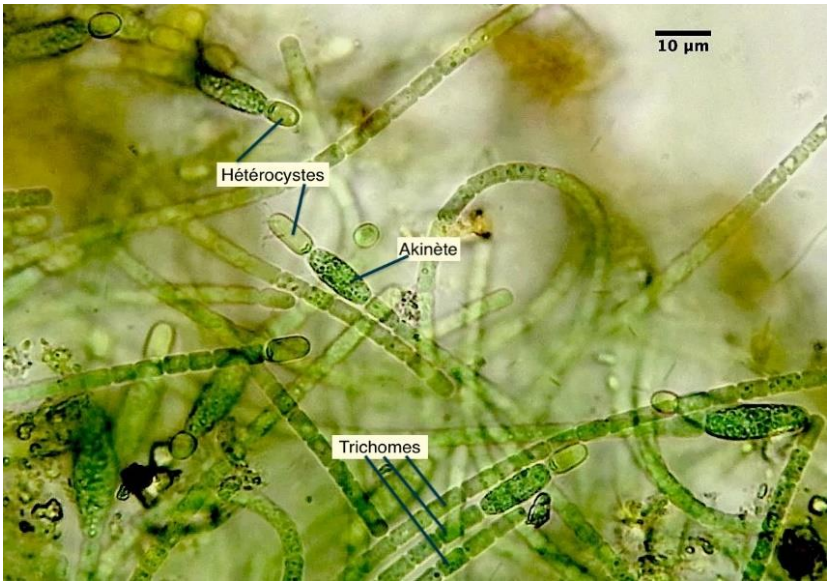
Robert Iserentant et Marie-Thérèse Romain.

Le grand plan d'eau de l'étang n°4 montre des larges plages d'une végétation flottante, aisément accessible à divers endroits non envahis par la mégaphorbiaie décrite ci-dessus. Il s'agit, en fait, de masses de l'algue verte filamenteuse assez commune *Cladophora glomerata* , à thalle fortement ramifié; l'examen, au microscope, des divers échantillons récoltés avec cette algue a permis d'observer, sur matériel frais, une trentaine d'autres espèces, compte non tenu des diatomées, qui sont encore à déterminer; on peut citer, à titre d'exemple : des Desmidiées (*Cosmarium formosulum* , *C. polygonatum* …), des diatomées (*Fragilaria ulna*, *Cymbella neocistula* …) et diverses Chlorophycées (comme le photogénique *Pediastrum simplex*).

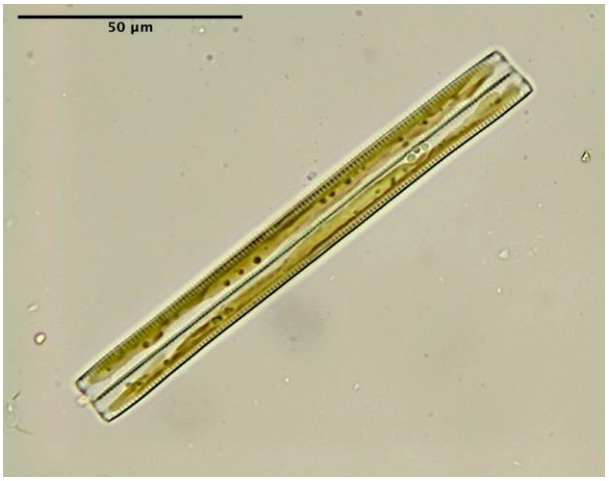
Dans l'écoulement de l'étang n°5 en assec, c'est une Cyanobactérie (Nostocacée), une « algue bleue » d'un genre aisément reconnaissable à la position caractéristique de son hétérocyste terminal et d'un akinète subterminal, qui a été observée (*Cylindrospermum muscicola*).



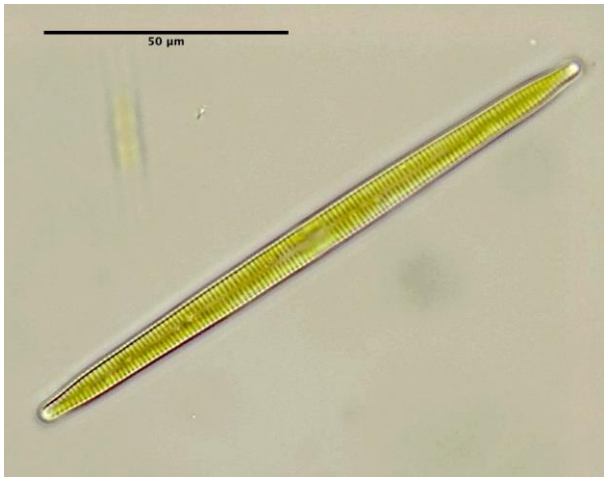
Cladophora glomerata



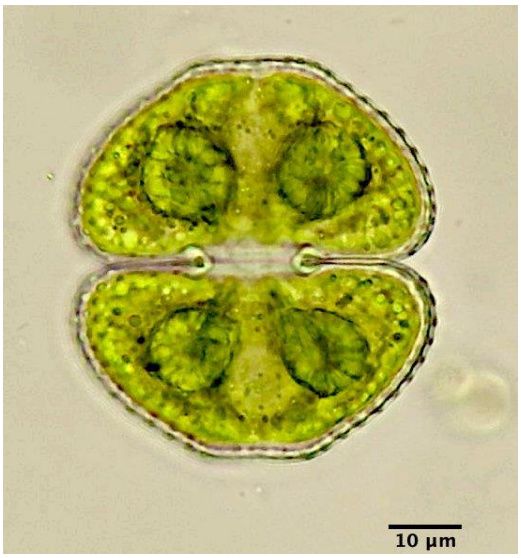
Cylindrospermum muscicola



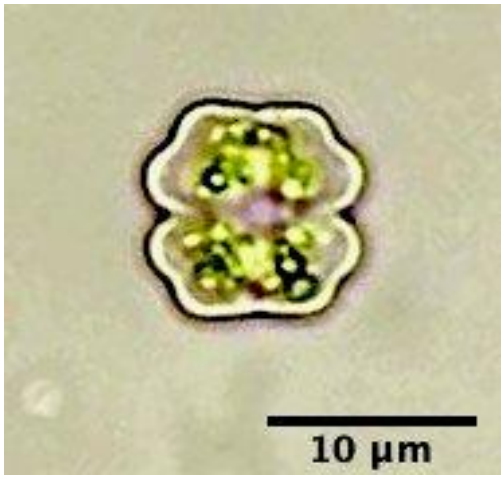
Fragilaria ulna (vue connective)



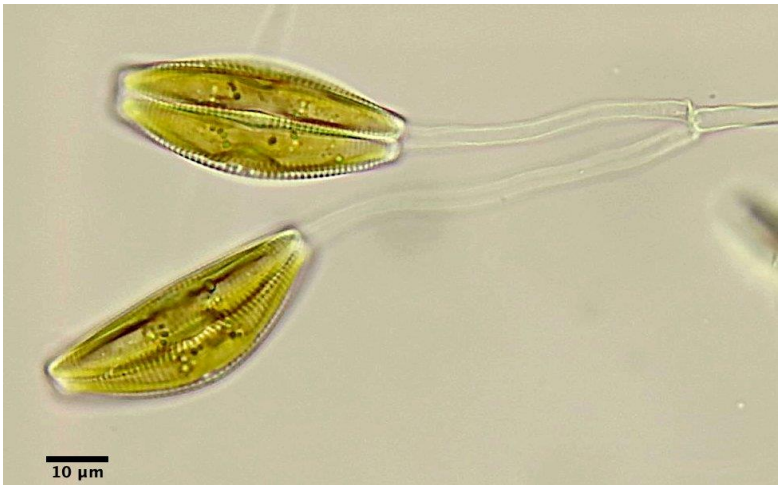
Fragilaria ulna (vue valvaire)



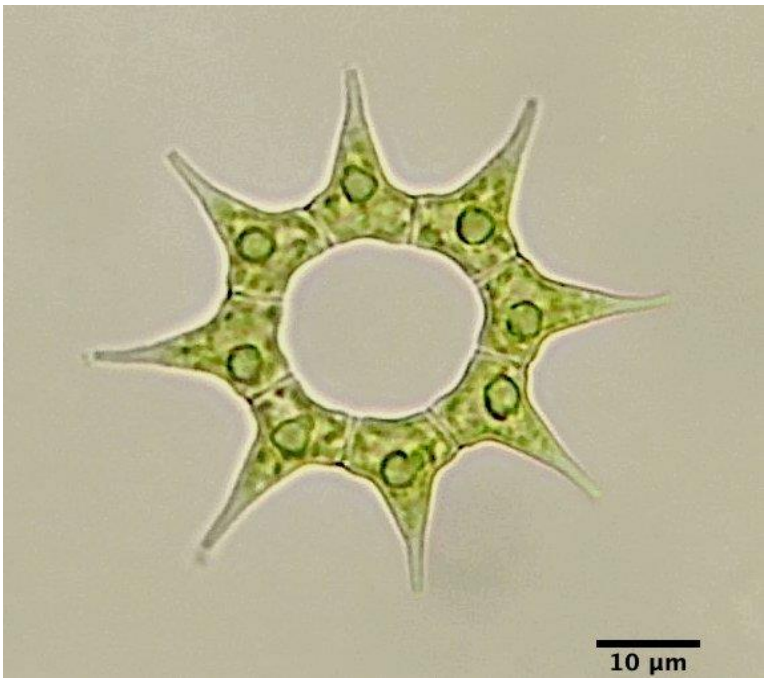
Cosmarium formosulum



Cosmarium polygonatum



Cymbella neocistula



Pediastrum simplex

André SMOOS

Rue de la Chapelle Lessire, 63 B-5020 Malonne.

E-mail : andre.smoos@skynet.be Tél : 081/44 10 46 Gsm : 0473/61 47 50